

MARCHÉS PUBLICS SIMPLIFIÉS (MPS)

Dématérialisation, exécution et sécurisation

1 JOUR, 7 HEURES

MARCHÉS PUBLICS ET PRIVÉS

CODE : MP71

Objectifs de la formation

- Maîtriser les modalités d'application du dispositif Marché Public Simplifié, pour sécuriser les pratiques d'achat
- Identifier les points de surveillance dans la mise en œuvre du dispositif
- Comprendre les enjeux de la dématérialisation

Animée par

- **CHARREL Nicolas**
Avocat au Barreau de Paris, Avocat européen à la Cour du Luxembourg,
CHARREL ET ASSOCIÉS AVOCATS

Public concernés

- Toute personne amenée à rédiger, passer et exécuter des marchés publics ; Tout professionnel chargé de répondre à un appel d'offres ; Acheteurs publics ; Juristes ; Avocats

Dates

Critères d'admission

- aucun prérequis n'est nécessaire

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Modalités pédagogiques

- Un questionnaire préalable sera envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques, et sera transmis au(x)

Comprendre le dispositif Marché Public Simplifié

- Identifier les principales caractéristiques du dispositif
- Définir le dispositif, son rôle et ses objectifs
- Que recouvre l'éligibilité des marchés au dispositif
- De quoi se composent les places de marché partenaires du dispositif
- Quels sont les marchés et les procédures concernés : la généralisation du dispositif
- Vers une dématérialisation totale à l'horizon 2018
- Quel est l'apport des directives du 26 février 2014
- Comment s'opère la transposition des nouvelles règles de dématérialisation par le décret du 26 septembre 2014
- Quelle est l'incidence de l'ordonnance du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics
- Quelles en sont les conséquences sur la sécurité juridique du dispositif

Comprendre les modalités de mise en œuvre du dispositif

- Cerner les clauses-types du règlement de la consultation et la rédaction de l'AAPC

formateur(s) avant la formation

- Tous nos stages de formations sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants
- Les formations sont déroulées en présentiel ou en classe virtuelle et étayées, chaque fois que cela est pertinent, d'études de cas et de mise en pratique ou en situation
- Un formulaire d'évaluation du formateur et du déroulé du programme suivi sera proposé aux participants à la fin du stage

Tarifs

■ Tarif général	_____	995,00 €HT
■ Tarif promotionnel jusqu'au 31/12/18	_____	690,00 €HT

- Publier des appels d'offres
- Les informations à communiquer et les enjeux de la déclaration sur l'honneur
- Recevoir des candidatures et des offres
- Collecte sécurisée des informations transmises par les candidats
- Demande de complément des candidatures
- Attribuer le marché
- Comment s'effectue la communication des documents fiscaux et sociaux
- Quelles sont les modalités et les enjeux de la signature électronique
- Comprendre la consécration des « armoires » électroniques

Impacts du dispositif à l'égard des acheteurs publics

- Quels sont les avantages
- Simplifier les candidatures et l'accessibilité des informations
- Améliorer l'offre concurrentielle
- Améliorer la performance de l'achat : exemple en quelques chiffres
- Quels sont les inconvénients
- Quelles sont les conséquences du renversement de la charge de travail : fléchage des pièces à actualiser, re-matérialisation en interne, une simplification relative
- Qu'implique le renversement de la charge de la preuve